

Québec français



## Application de la technique prédiction-réaction

Pierre Provost

---

Number 96, Winter 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44342ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Provost, P. (1995). Application de la technique prédiction-réaction. *Québec français*, (96), 57–59.

# CAHIER PRATIQUE 62

## LA LECTURE STRATÉGIQUE APPLICATION DE LA TECHNIQUE PRÉDICTION-RÉACTION

### DESCRIPTION SOMMAIRE

**Clientèle visée :**

- Élèves du 2<sup>e</sup> cycle

**Ordre d'enseignement :**

- Secondaire

**Durée approximative :**

- Deux leçons de 75 minutes

**Texte proposé**

- Robert, Véronique, « Les jurés accusent », *L'actualité*, février 1994, pp. 36 à 40.

### OBJECTIFS D'APRENTISSAGE

**Amener les élèves à :**

- activer leurs connaissances antérieures en vue de les aider à mieux comprendre le texte ;
- distinguer les informations principales de l'ensemble des informations du texte ;
- évaluer la valeur informative du texte proposé ;
- favoriser le traitement de l'information du texte ;
- confronter leurs prédictions aux informations données dans le texte.

### NOTE

Le cahier pratique présente des activités de lecture élaborées par des enseignantes dans le but de familiariser leurs élèves à l'application des trois stratégies décrites dans l'article « La lecture stratégique au secondaire ». Ce travail a été effectué dans le cadre d'une recherche exploratoire regroupant les personnes suivantes : Guy LUSIGNAN, professeur, Claude DE LA SABLONNIÈRE, Christiane VILLENEUVE et Francine NOISEUX, conseillères et conseillers pédagogiques, Thérèse MARTIN, Marie-Pierre PROVOST, Francine TADDÉO, Anne-Marie OUELLETTE, Suzanne CREVIER et Henry MANSEAU, enseignantes et enseignant.

\* Enseignant, commission scolaire du Sault-Saint-Louis.

## DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

### 1. Mise en situation

- Demander aux élèves s'ils connaissent des membres de leur entourage qui ont déjà été choisis comme juré ;  
– inviter les élèves à exprimer ce que le titre de l'article leur suggère.

### 2. Prédiction

- Demander aux élèves de compléter l'activité précédant la lecture du texte :  
– leur proposer des affirmations. Ils doivent exprimer individuellement leur accord ou leur désaccord à propos de celles-ci.
- Animer par la suite un retour en classe en demandant aux élèves de faire part des informations avec lesquelles ils sont en accord ou en désaccord. Celles-ci peuvent être consignées au tableau.

### 3. Lecture du texte

- Faire lire individuellement l'article « Les jurés accusent ».
- Faire marquer, à l'aide du crayon surligneur, les informations relatives aux affirmations proposées précédemment.
- Faire inscrire, au-dessus de l'information choisie, le numéro correspondant à l'affirmation.

### 4. Réaction

- Après la lecture, demander aux élèves de résumer en leurs mots les informations correspondant aux affirmations présentées avant la lecture.
- Les inviter à confirmer ou à infirmer ces affirmations.
- Faire un retour collectif en classe portant sur la formulation de leurs affirmations afin de s'assurer de leur compréhension.
- Écrire au tableau les réponses des élèves. Discuter avec eux de la valeur informative du texte et des connaissances apprises.

### 5. Prolongement

- Demander aux élèves d'écrire un court texte à partir du sujet suivant :  
– Selon toi, les jurés ont-ils raison de se plaindre de leur sort ?

## GUIDE DE PRÉDICTION-RÉACTION LES JURÉS ACCUSENT

### AVANT LA LECTURE

Lire chacune des affirmations suivantes. Si vous croyez que l'affirmation est vraie, inscrivez un **X** dans la colonne **accord**. Si vous croyez que l'affirmation est fausse, inscrivez **X** dans la colonne **désaccord**. Pensez à la façon dont vous allez expliquer votre point de vue.

AFFIRMATIONS	ACCORD	DÉSACCORD
1. Le choix des jurés s'effectue à partir d'une liste de personnes volontaires.	_____	_____
2. L'expérience de juré génère chez plusieurs beaucoup de stress.	_____	_____
3. Tous les jurés continuent à toucher leur salaire durant le procès.	_____	_____
4. Dans certaines causes, le verdict des jurés ne doit pas nécessairement faire l'unanimité.	_____	_____
5. Il serait préférable de séquestrer les membres d'un jury pendant le procès pour les mettre à l'abri de toute influence extérieure.	_____	_____
6. Les jurés sont sous-payés.	_____	_____
7. Beaucoup de procès coûtent très chers aux contribuables.	_____	_____



### APRÈS LA LECTURE

Trouver dans le texte l'information relative à chacune des affirmations de la première partie. Cette information doit être résumée dans vos propres mots dans la colonne de gauche.

Par la suite, vérifier si cette information confirme ou infirme ce que vous avez indiqué dans les colonnes d'accord et désaccord. Si l'information confirme ce que vous aviez prévu, inscrire un **X** dans la colonne **confirmation**. Si l'information dit le contraire (infirme) de ce que vous aviez prévu, inscrire un **X** dans la colonne **infirmer**.

RÉSUMEZ EN VOS PROPRES MOTS EN TENANT COMPTE DE L'ORDRE DES AFFIRMATIONS	CONFIRMATION	INFIRMATION
1.	_____	_____
2.	_____	_____
3.	_____	_____
4.	_____	_____
5.	_____	_____
6.	_____	_____
7.	_____	_____

### APRÈS LA LECTURE

Exemple de réponses d'élève

Trouver dans le texte l'information relative à chacune des affirmations de la première partie. Cette information doit être résumée dans vos propres mots dans la colonne de gauche. Par la suite, vérifier si cette information confirme ou infirme ce que vous avez indiqué dans les colonnes d'accord et désaccord. Si l'information confirme ce que vous aviez prévu, inscrire un **X** dans la colonne **confirmation**. Si l'information dit le contraire (infirme) de ce que vous aviez prévu, inscrire un **X** dans la colonne **infirmer**.

RÉSUMEZ EN VOS PROPRES MOTS EN TENANT COMPTE DE L'ORDRE DES AFFIRMATIONS	CONFIRMATION	INFIRMATION
1. Les candidats jurés sont choisis au hasard à partir de la liste électorale.	_____	_____
2. Les délibérations provoquent souvent beaucoup d'anxiété chez les jurés.	_____	_____
3. La loi n'oblige pas l'employeur à rémunérer son employé choisi comme juré.	_____	_____
4. Les jurés sont obligés d'avoir un verdict unanime.	_____	_____
5. Il n'est plus nécessaire de séquestrer des jurés pour tout le procès parce qu'ils peuvent maintenant mieux faire la différence entre des nouvelles médiatisées et ce qu'ils entendent en cour.	_____	_____
6. Il est inacceptable de ne pas avoir augmenté le cachet des jurés depuis 1969.	_____	_____
7. Les procès, qui s'éternisent ou qui sont présidés par des juges incompetents, coûtent très chers à l'État.	_____	_____